



PLAN D'ACTION

ARRAS

EDUCATION À LA NATURE

Faire de la nature un outil éducatif à part entière à Arras



ét

UN CONSTAT : ARRAS, UN TERRAIN PROPICE À LA MISE EN PLACE D’ACTIONS FAVORABLES À UNE CONNEXION RENFORCÉE ENTRE LES ENFANTS ET LA NATURE

DES ESPACES DE BIODIVERSITÉ PROPICES À LA SENSIBILISATION

Malgré son caractère urbain, la ville d’Arras bénéficie d’un patrimoine naturel riche et diversifié, offrant un fort potentiel en matière de biodiversité et d’espaces de nature accessibles aux habitants. La Scarpe traverse le territoire communal et offre berges végétalisées et chemins de halage aux 42 000 Arrageoises et Arrageois. La commune compte également une dizaine de parcs et jardins, dont les Grandes Prairies, vaste espace dédié à la biodiversité, intégrant également une base de loisirs.

Aux portes de la ville, en bord de Scarpe, la Cité Nature constitue un autre pôle majeur. Ce centre de culture scientifique, implanté sur un ancien site industriel réhabilité, dispose d’un jardin de 15 000 m² récemment labellisé refuge LPO, contribuant à la préservation et à la sensibilisation à la biodiversité. La Cité Nature propose par ailleurs des ateliers pédagogiques à destination des enfants de la ville, et des sorties nature sont ponctuellement organisées dans les espaces naturels communaux dans le cadre des activités périscolaires.

Plusieurs inventaires de la faune et de la flore ont été réalisés localement, notamment en partenariat avec des étudiants. Un projet d’Atlas de la Biodiversité Communale a également permis de recenser l’ensemble des espèces animales et végétales présentes sur le territoire. Ces actions ont conduit à la labellisation d’Arras en tant que *Territoire Engagé pour la Nature* depuis 2024.



Les jardins de Cité Nature

DES PREMIÈRES MESURES ESSENTIELLEMENT CENTRÉES SUR LES COURS D’ÉCOLES

En 2022, un processus de végétalisation des cours d’école a été initié par la municipalité afin de créer des îlots de fraîcheur - à savoir des espaces aménagés pour réduire les températures locales grâce à la présence de végétation, d’ombre et de sols perméables, contribuant ainsi à limiter les effets des fortes chaleurs. Sur les vingt écoles que compte la ville, au moins quatre cours ont déjà fait l’objet d’opérations de végétalisation menées avec l’appui du Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement (CAUE). Ces aménagements ont permis de réduire les surfaces imperméabilisées, d’introduire des espaces plantés et de diversifier les usages des cours de récréation.

À l’école élémentaire Voltaire, un projet particulièrement ambitieux a été déployé, combinant désimperméabilisation des sols, végétalisation renforcée et installation d’équipements dédiés à l’éducation au dehors. Cette transformation vise à favoriser des pratiques pédagogiques actives et tournées vers la nature.

Avec ses espaces verts, son cours d’eau, la Cité Nature et son offre d’ateliers de sensibilisation, Arras dispose d’atouts utiles à l’établissement d’une politique ambitieuse d’éducation à la nature. L’amorce d’un plan de végétalisation des cours d’écoles démontre par ailleurs une prise de conscience de la nécessité de faire évoluer la place de la nature dans le quotidien des enfants. Pour autant, l’action initiée demeure insuffisante au regard de l’ampleur des enjeux : quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors pendant la semaine et les enfants passent trois fois moins de temps dehors que leurs parents au même âge, avec des effets largement documentés sur le bien-être, la santé et la sensibilité environnementale.



Les jardins de Cité Nature

1. Institut de Veille Sanitaire, 2015
2. Richard Louy, *le dernier enfant dans les bois*, 2005

UNE SOLUTION : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE LOCALE D'ÉDUCATION AU CONTACT DE LA NATURE TRANSVERSALE À LA PETITE ENFANCE, À L'ÉDUCATION, À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les villes, grâce à leurs compétences dans les champs de l'aménagement, de l'environnement, du bâti scolaire, de l'éducation de la petite enfance et de la nature en ville, disposent d'un véritable pouvoir d'agir.

En s'appuyant sur les espaces, structures et aménagements existants, en réhaussant l'ambition déjà affichée et en structurant un programme cohérent et inscrit dans la durée, Arras peut devenir en un mandat municipal une ville pionnière de la connexion enfants-nature en France.

Le WWF plaide pour un continuum de nature sur tous les temps et lieux de vie des enfants : sur le chemin du domicile à l'école, sur les temps périscolaires et les temps scolaires, dans les murs de l'école, aux abords de celle-ci, dans les espaces verts de la ville et en dehors de la ville, lors des temps de loisirs et des temps familiaux.

Cela implique nécessairement de penser une ville à hauteur d'enfants, qui prenne en compte les besoins et les demandes des enfants dans l'ensemble des projets et aménagements. En 2024, le rapport du Défenseur des droits portait sur le « droit des enfants à un environnement sain » et consolidait les témoignages de 3 400 jeunes interrogés. Parmi les éléments récurrents dans leurs paroles : le manque d'accès à des espaces naturels.

3. <https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2024-le-droit-des-enfants-un-environnement-sain>

UN PLAN D'ACTION EN TROIS PARTIES POUR ASSURER UN CONTINUUM D'EXPÉRIENCES DE NATURE SUR LES TEMPS DE VIE DE L'ENFANT ET FAIRE D'ARRAS UNE VILLE PIONNIÈRE EN FRANCE

OUVRIR GRAND LES PORTES DE L'ÉCOLE À LA NATURE

OBJECTIF : Au-delà des enjeux d'adaptation au réchauffement climatique, faire de la végétalisation des cours d'école un projet à vocation pédagogique en incluant systématiquement des aménagements adaptés à l'éducation dehors, un jardin pédagogique avec potager et des ressources dédiées à l'animation de temps pédagogiques.

Concrètement :

- **Renforcer l'orientation du projet de végétalisation en faveur de l'éducation au dehors**
- **Généraliser la pratique du potager en assurant une continuité scolaire-périscolaire**
- **Installer des aménagements propices à la pratique de la classe dehors**

Depuis quelques années, d'importants investissements sont consentis par les collectivités pour lutter contre les fortes chaleurs dans les cours d'écoles en les végétalisant pour créer des îlots de fraîcheur. Bien souvent, l'écueil consiste à penser des aménagements purement fonctionnels qui tendent à être standardisés et omettent la dimension pédagogique à associer à la découverte de cette nouvelle biodiversité.

A cette fin, la méthodologie joue un rôle clé et en particulier sa dimension participative : associer l'ensemble de la communauté éducative, des élèves aux parents en passant par les enseignants, animateurs périscolaires, personnels de cantine, ATSEM, etc. permet de comprendre et de prendre en compte tous les usages ainsi que de répondre aux différents besoins.

Ensuite, pour que les cours d'écoles deviennent des lieux propices notamment à la pratique de l'éducation dehors et au contact de la nature, deux types d'aménagements sont préconisés : les potagers pédagogiques et les espaces dédiés à la classe dehors. Les potagers, comme la classe dehors, permettent d'offrir à tous les enfants un contact régulier, quotidien sinon hebdomadaire, de la nature.

A Arras, le WWF recommande la végétalisation de l'ensemble des cours d'écoles sur la durée du mandat en intégrant une visée pédagogique. Le coût des aménagements est variable, selon la méthode et la nature des travaux. D'après la Banque des Territoires et le programme EduRénov, le coût moyen d'une végétalisation incluant un espace pédagogique est de l'ordre de 340 000 euros pour une grande ville. Plusieurs exemples de projets se situent toutefois bien en-dessous de ce montant : à Saint-Cyprien sur Dourdou, un village de 800 habitants en Aveyron, 16 000 euros ont suffi pour désimperméabiliser 1/3 de la surface de la cour et procéder à des aménagements (installation de copeaux, engazonnement, construction de mobilier), grâce notamment à un travail en régie et à la mobilisation de bénévoles parents d'élèves. A Lille, entre 130 000 euros et 200 000 euros ont été dépensés par école pour la végétalisation des cours.

Le cahier « Faire entrer la nature à l'école »⁴ issu de la collection « Bâtir l'école » de la cellule Bâti scolaire du Ministère de l'Education Nationale propose quelques pistes d'actions dont l'installation de bacs de plantations.

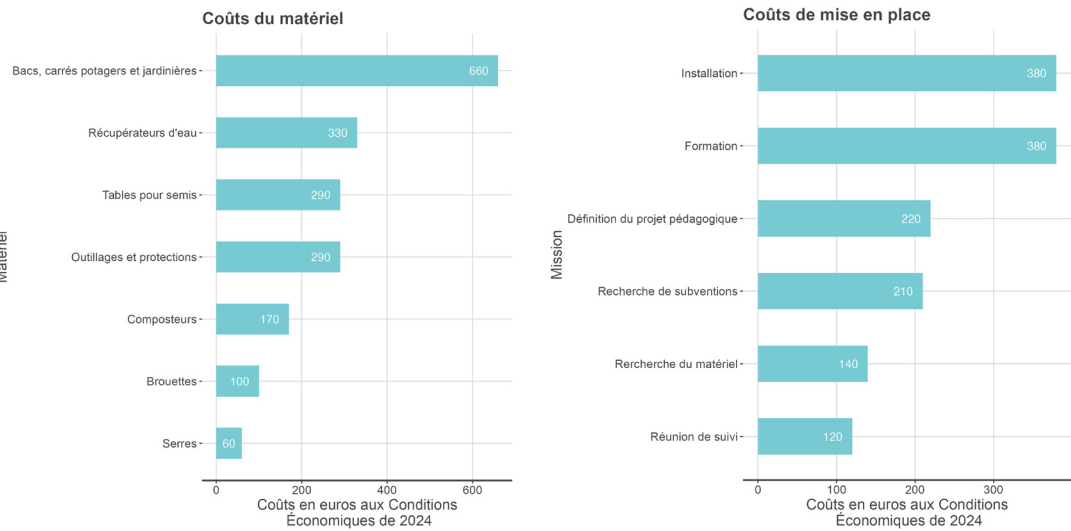
Ce qui a été initié dans la cour de l'école Voltaire pourrait être répliqué dans les cours d'écoles qui n'ont pas encore été renaturées, et celles-ci ou une partie d'entre elles pourraient être ouvertes aux habitants en dehors des temps scolaires.

D'après l'étude sur le coût des potagers menée par le cabinet Global Impact Metrics (GIM) pour le WWF, installer un potager en bacs par école non pourvue reviendrait à 4000 € en moyenne par potager (1900 € d'investissement en matériel et 1450 € de coûts de mise en place auxquels sont ajoutés le COFP).⁵ Ce montant prend en compte la valorisation du temps de travail des agents municipaux et des enseignants et du temps d'animation qui peut être pris en charge par la collectivité ou par une association locale d'éducation à l'environnement.

UN INVESTISSEMENT RENTABLE

En s'appuyant sur la littérature scientifique existante, l'étude a calculé les bénéfices des potagers pour la société (en prenant en compte la santé physique et mentale, les revenus, les cotisations sociales), et en a **conclu qu'un euro investi dans un potager pédagogique générerait 3,39 €** pour la société. Si on additionne l'exploitation (340 € - Figure 6), le fonctionnement (3 130 € - Figure 7) et le COFP, on estime que le coût moyen annuel d'entretien d'un potager s'élève à environ 4 000 €.

En somme, il faut compter 1 900 € pour chaque nouveau potager en investissement et 1300 € par an pour les coûts d'exploitation et l'animation. Si on se concentre sur les dix écoles primaires et élémentaires publiques, soit une tranche d'âge cruciale avant que la connexion à la nature ne décroisse fortement⁶, l'investissement serait pour la Ville d'Arras de l'ordre de 15 000 € pour installer ou rénover des existants dans huit écoles (à l'exception des écoles Voltaire et Oscar Cleret) et de 13 000 € par année de mandat pour les faire vivre. Un état des lieux précis des potagers et de leur état est un préalable indispensable à ces dépenses. Une fois recensés, les potagers pourront être cartographiés sur le site de [l'Ecole Jardinière](#).



L'animation du projet pourrait être réalisée par un acteur local de l'éducation à l'environnement, comme par exemple le CPIE Villes de l'Artois qui pourrait aussi se charger de la formation des enseignants et des animateurs.

4. <https://batiscolaire.education.gouv.fr/cahier-pratique-faire-entrer-la-nature-l-ecole-240523>
5. Conformément aux recommandations de France Stratégie, un coût d'opportunité des fonds publics (COFP) de +20 % est appliqué à tout euro public dépensé pour tenir compte des distorsions et pertes d'efficacité dans l'économie introduites par les prélèvements fiscaux.
6. Barragan-Jason et al. 2024

LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE ET DE PÉRENNISATION DES PROJETS DE POTAGERS

- La formation des enseignants et l'outillage pédagogique (Ecole Jardinière⁷, associations locales d'éducation à l'environnement, ressources développées par des collectivités comme la Métropole de Rouen Normandie),
- La liaison scolaire-périscolaire (associer l'ensemble des acteurs à la création du jardin, organiser des temps d'échanges dédiés chaque année),
- La formation des agents chargés de l'entretien des espaces verts et des animateurs du périscolaire,
- A moyen-terme, la création d'un poste de coordinateur potagers et/ou d'éco-jardinier au sein de la ville,
- L'ouverture du potager aux parents et habitants, permettant de garantir l'entretien pendant les vacances et d'élargir les bénéfices à une large communauté.

7. www.ecole-jardiniere.com



Depuis l'été 2024, la ville de Lunel, 26 000 habitants, a achevé la végétalisation de ses 13 cours d'écoles. Ce projet ambitieux a permis d'intégrer des potagers dans chaque cour, en pleine terre ou hors-sol. L'objectif est de favoriser la présence du vivant, de créer des îlots de fraîcheur et de permettre aux enseignants de faire classe dehors. La collectivité propose des plans pour aménager les espaces, des graines et du matériel de jardinage.

LA CIOTAT

A la Ciotat, 38 000 habitants, l'équipe de coordination du Projet Educatif du Territoire (PEdT) avec la complicité du service des espaces verts de la ville, le dynamisme et la créativité des équipes d'animation, de l'institut médico-éducatif (IME) ainsi que l'implication de l'inspection académique et d'enseignants a permis l'émergence de plusieurs actions autour de l'éducation dehors et de projets partagés. Pour l'année 2024-2025, mobilisées autour de projets de jardins pédagogiques déjà existants dans leurs établissements, les équipes de l'IME, d'écoles et d'accueils périscolaires sont mises en lien et soutenues par la coordination du PEDT. Ils se réunissent à plusieurs reprises lors de leur pause déjeuner ou de temps de réunion pour expérimenter et concevoir des rencontres régulières et hors les murs pour les enfants. Le projet s'articule autour de quatre axes majeurs : sortir apprendre dans la nature, jardiner collectivement, se rencontrer, favoriser l'inclusion et le bien vivre ensemble.

AVIGNON

À Avignon, 90 000 habitants, la municipalité a fait le choix d'internaliser l'ensemble des métiers liés au végétal et à l'éducation, de la production horticole à la restauration collective, en passant par les temps périscolaires et l'aménagement des écoles. Cette approche globale permet de tisser une continuité éducative entre jardinage, alimentation, biodiversité et citoyenneté, via des dispositifs accessibles dans différents temps et espaces vécus par les enfants. Depuis 2014, le projet Fraich'cour de renaturation participative des cours et des abords des écoles est le point d'entrée pour adapter l'école au changement climatique et sensibiliser les enfants au végétal. Cinq ans plus tard, déjà plus de 80 % des établissements publics disposent d'un jardin pédagogique ou d'une cour végétalisée. A l'école des Rotondes, un espace dédié à la classe dehors a été créé sur une parcelle végétalisée : des rondins de bois pour s'asseoir, un tableau sur un mur extérieur de l'école, une cabane pour le jeu libre. Des rangements à chaussons sont également installés avec l'appui du périscolaire et du centre social; les enfants passeront des chaussons pour l'intérieur aux chaussures pour le dehors.

CONNECTER LES ENFANTS À LA NATURE AUTOUR DE L'ÉCOLE

OBJECTIF : Accompagner la découverte de la nature de proximité, dans les espaces publics qui peuvent servir de prolongement à l'éducation dehors.

Concrètement :

- **Végétaliser et piétonniser les abords des écoles**
- **Matérialiser au départ de chaque école/site périscolaire, des balises sur 1,5 km pour donner facilement accès à des espaces naturels en ville et valoriser la biodiversité urbaine**
- **Proposer à tous les enfants des temps dans les jardins de la Cité nature**

L'expérience de nature, pour permettre la connexion, doit se répéter en plusieurs temps et en plusieurs lieux, et alterner les formats. Les abords immédiats de l'école, les élèves y passent au moins deux fois par jour, parfois quatre, et souvent accompagnés de leurs parents, frères, sœurs, grands-parents. Il s'agit aussi des espaces de sas avant ou après l'école, où il est important de pouvoir décompresser.

Au-delà de la mesure de piétonnisation des rues des écoles pendant les heures d'entrée et de sortie prise par la ville, une piétonnisation permanente des rues permettrait leur végétalisation. Ainsi apaisés, les abords des écoles deviendraient des espaces de reconnexion à la nature et de jeu libre pour les 2 780 petits arageois scolarisés dans les 20 écoles publiques (10 maternelles, 7 élémentaires, 3 primaires ; dont 4 en REP) de la ville et pour leur entourage.

Les investissements à réaliser concernent essentiellement l'installation de barrières, de végétation en bacs, les frais de communication et la mise à disposition d'agents aux barrières sur les heures d'ouverture et de fermeture des écoles.

Plus loin, les espaces de biodiversité répartis en différents lieux de la ville sont autant d'occasions de connexion à la nature qui méritent d'être davantage connus par les familles et les enseignants. Une cartographie des espaces naturels pourrait être réalisée par exemple en partenariat avec l'Université de l'Artois et distribuée aux familles et aux écoles. Pour encourager la classe dehors hors les murs, les sorties nature sur les temps scolaire et périscolaire et faciliter le cheminement des enfants, un balisage et d'éventuels aménagements de voirie pourraient être mis en place entre les écoles et les espaces verts. Pour le balisage reliant les écoles aux espaces verts de la ville, le coût est estimé à 900 € sur trois ans pour un forfait d'1,5km au départ des 20 écoles, soit 1h de route maximum aller-retour.

En complément, une dizaine de panneaux à visée éducative sur l'environnement pourraient être disposés à travers la ville, pour une somme totale de 1 500 €. Ils pourraient valoriser l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ceux-ci pourraient par exemple être réalisés avec le CPIE Villes de l'Artois qui travaille à la création de sentiers nature autour de l'eau.

Un module sur la découverte de la biodiversité des espaces verts de la ville pourrait être intégré à la formation des animateurs du périscolaire. Tous les élèves de primaire pourraient également bénéficier d'une animation pédagogique dans le jardin de la Cité Nature à chaque cycle scolaire, pour un coût total de 9 960 €.

Enfin, pour sensibiliser les parents à l'importance de passer du temps dans la nature avec leurs enfants sur les temps de week-end et de vacances, une journée « enfance et nature » pourrait être proposée par la ville aux habitants avec des ateliers et balades autour de la biodiversité, des visites guidées des parcs, etc. Cette journée pourrait se tenir à l'occasion de la Fête de la Nature courant mai.

Plus généralement, penser une ville à hauteur d'enfants, c'est une manière de prendre en compte les besoins des enfants dans l'ensemble des décisions d'aménagement.



PARIS

A Paris, c'est dans le Plan Biodiversité 2025-2030 que la Ville s'est engagée à garantir un accès à un espace de nature dans ou à proximité de chaque école pour 100% des enfants.

LYON

La ville de Lyon a mobilisé un budget de 12 000 € pour une formation « comment faire sortir les enfants de l'école pour investir les parcs à proximité » destinée aux animateurs et animatrices périscolaires.

NANTES

A Nantes, 325 000 habitants, les animateurs sont formés pour devenir “ambassadeurs de la transition écologique” : ils ont ainsi un lien avec le quartier et font vivre les espaces naturels au-delà du temps scolaire.

GRIGNY

A Grigny, 27 000 habitants, les enfants de CP et CE1 passent 2 journées et une nuit à la ferme pédagogique grâce au soutien de la ville. Ils dorment, mangent et vivent pendant deux jours au rythme de la ferme. C'est souvent la 1ère nuit des enfants loin (mais tout près) de leurs parents.

LYON

A Lyon, les services organisent des classes vertes sans nuitées dans la périphérie de la ville.

A Nantes, des classes découvertes sont organisées dans deux sites, sur le littoral et dans un parc rural. Pour les classes qui s'engagent sur des formats plus courts (en raison par exemple de la réticence des parents ou de moyens limités), des classes au grand air sont proposées à la journée sur un site d'accueil de loisirs en plein air.

PERMETTRE À TOUS LES ENFANTS DE VIVRE DES IMMERSIONS EN NATURE

OBJECTIF : Donner la possibilité aux enfants de faire l'expérience de temps d'immersion en nature tout au long de leur parcours éducatif.

Concrètement :

- **Des sorties dans la nature proche d'Arras sur des temps d'accueil de loisirs**
- **Des voyages avec nuitée à la découverte des espaces naturels de la région**

Pour 24 000 € par an, une sortie par saison pourrait être proposée à tous les centres de loisirs dans des lieux proches d'Arras : Bois de Maroeuil, fermes pédagogiques, etc. Il s'agirait de sorties d'une demi-journée, avec des temps de parcours maximaux de 30 à 45 minutes en car.

En complément des propositions déjà proposées à l'échelle des écoles et des centres de loisirs, il s'agira également de fournir plus de solutions formulées clés en main pour permettre aux enfants de vivre une expérience de classe verte à chaque cycle de leur scolarité.

Un séjour en classe nature avec nuitée dans les espaces naturels remarquables de la région comme par exemple le parc naturel régional Scarpe-Escaut pourrait être subventionné par la ville pour 2 classes par école élémentaire chaque année pour un coût moyen par enfant de 250 €, soit un total de 101 000 € par an sur la durée du mandat.

17
jours de classe verte
en moins entre
1990 et 2013.

Si les enfants passaient en moyenne 20 jours en classe verte en 1990, ce chiffre baissait à 3 en 2013⁸, et d'après les retours du terrain, cette diminution s'est poursuivie depuis. Parmi les principaux freins : le coût et les craintes des parents. Pourtant, ces séjours avec nuitées renforcent la connexion et ancrent durablement des émotions favorables à la protection de la nature.



8. Données issues de la base de données de la Région Bourgogne Franche Comté

9. Rapport de la sénatrice Pavy, 2013

COÛTS GLOBAUX ESTIMATIFS :

- Pour des potagers pédagogiques ancrés au cœur des cours végétalisées des écoles primaires et élémentaires, appropriés autant par les enseignants que par les animateurs, conçus et entretenus pour s’inscrire dans la durée : 15 000 € d’investissement pour 8 potagers nouveaux ou réhabilités + 13 000 € par an pour l’entretien de 10 potagers, soit 93 000 € sur la durée du mandat, soit 48 € par enfant
- Pour des sentiers nature à proximité des vingt écoles : 900 € de balises pour relier les écoles aux espaces verts et 6600 € pour la mise en place de dix panneaux, soit un total de 7500 €
- Pour permettre à 50 enfants par site périscolaire de sortir une fois par saison dans un site naturel : 24 000 € par an, soit 144 000 € pour l’ensemble du mandat

Rapportée à la durée du prochain mandat, la mise en œuvre d’une stratégie efficace représenterait **un coût estimé à 224 500 €**, soit environ 40 000 € par an.

LES BÉNÉFICES : L’EDUCATION AU CONTACT DE LA NATURE, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ À LA CONFLUENCE ENTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SANTÉ PUBLIQUE, PETITE ENFANCE, ÉDUCATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Ce que dit la science

Au fil des dernières décennies, on observe une déconnexion croissante, d’un point de vue physique et psychique, entre les humains et la nature. Celle-ci est particulièrement marquée dans l’enfance, avec une baisse importante de la connexion à la nature aux alentours de 12 ans.¹⁰ Les facteurs sont multiples : des modes de vie davantage tournés vers les activités d’intérieur, la place prise par les écrans, les craintes des parents vis-à-vis du monde extérieur, des villes peu adaptées aux enfants. De fait, nous passons 80% de notre temps dans des bâtiments ou véhicules¹¹, quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors pendant la semaine¹² et les enfants passent trois fois moins de temps dehors que leurs parents au même âge¹³. Si les enfants passaient en moyenne 20 jours en classe verte en 1990, ce chiffre baissait à 3 en 2013¹⁴, et d’après les retours du terrain, cette diminution s’est confirmée depuis.

Or, de nombreux travaux de recherche menés au cours des dernières années ont documenté les effets d’un contact régulier avec la nature sur la connexion à la nature, le développement de la sensibilité environnementale, l’engagement en faveur de l’environnement, et sur la santé et le bien-être.

10. Barragan-Jason et al. 2024
11. Observatoire de la qualité de l’air intérieur, 2023
12. Institut de Veille Sanitaire, 2015
13. Richard Louv, le dernier enfant dans les bois, 2005
14. Rapport de la sénatrice Pavy, 2013

Une étude menée en 2025 par Eval Lab et un groupement de chercheurs à la demande du WWF France a mis en exergue les effets bénéfiques de la pratique du potager pédagogique sur la connexion à la nature et la sensibilité environnementale¹⁵.

Santé humaine, animale et environnementale sont liées, c’est le concept de “One Health” : la détérioration des écosystèmes a des effets en cascade sur l’ensemble du vivant et la protection de l’environnement devient une condition indispensable de la santé publique.

Un sujet qui monte en puissance depuis la pandémie de Covid19

La pandémie du Covid19 a mis en évidence ce trait de société alors exacerbé : les enfants retenus à l’intérieur ne sont pas des enfants épanouis. Le contact avec la nature s’est révélé un besoin physique et psychique pour une grande partie de la population et de nouvelles pratiques ont commencé à émerger ou à se diffuser, en particulier dans le cadre scolaire. De plus en plus d’enseignants ont commencé à faire classe dehors. Cette pratique est alors devenue pour certains enseignants une parade à la crise. En 2025, plus de 4500 écoles étaient recensés par la Fabrique des Communs Pédagogiques¹⁶, organisation qui encourage et accompagne l’essor de cette pratique.

Depuis, la dynamique semble s’amplifier : des dizaines de villes ont mis en place des actions pour renforcer le contact entre les enfants et la nature. Le développement de la classe dehors se poursuit et des initiatives fleurissent également pour renforcer la place du potager à l’école, à l’image du programme Ecole Jardinière porté par le WWF France.

En parallèle, l’Etat a investi pour accélérer la transition écologique dans les territoires via le Fonds Vert qui permet notamment de rénover le bâti scolaire, et a permis la végétalisation de centaines de cours d’écoles grâce au dispositif EduRénov.

Dans ce nouveau paradigme, les collectivités locales jouent un rôle essentiel : elles transforment des actions jusqu’à récemment cantonnées aux marges et portées par des citoyens courageux et visionnaires en une nouvelle norme sociale. En mobilisant leurs compétences dans les champs de l’enfance et de l’éducation, de l’aménagement du territoire, de la gestion des espaces verts et de la protection de la nature, elles pérennisent des potagers pédagogiques, instaurent une cohérence entre l’action scolaire et périscolaire, entre la végétalisation des cours d’écoles et les parcs et jardins municipaux. Elles portent des politiques publiques qui augurent une transformation durable du rapport que les individus entretiennent avec le vivant.

15. etude_potagers_pedagogiques_WWF.pdf
16. Ecoles inscrites aux “Quatre saisons de la classe dehors”, le nombre d’écoles pratiquant la classe dehors est probablement beaucoup plus important

**LE WWF ŒUVRE POUR METTRE
UN FREIN À LA DÉGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
DE LA PLANÈTE ET CONSTRUIRE
UN AVENIR OÙ LES HUMAINS
VIVENT EN HARMONIE
AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® “WWF” & “Pour une planète vivante” sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.